



Championnat du Monde Open 29er Du 22 au 28 juillet 2012 à Travemünde, Allemagne

Règlement de sélection

1. OBJECTIFS

Afin de placer la France au premier rang des nations sur les épreuves internationales en skiff jeune, la FFVoile se donne pour 2012 sur ce Championnat du Monde Open 29er de référence, les objectifs suivants :

Classement des nations : Dans les 5 premières Nations pour les filles et dans les 3 premières Nations pour les garçons ou mixte.

Equipages Filles : 5

Equipages Garçons ou Mixtes : Podium

2. ENCADREMENT DU CHAMPIONNAT

Il est composé d'un cadre de la FFVoile Fabrice JAUNET entraîneur des « Bleuets ».

3. SÉLECTIONS

Les sélections sont arrêtées par le Comité de Sélection de la FFVoile.

Ce Comité de Sélection est constitué par :

- Le Vice Président en charge de la Voile légère, Jean Pierre CHURET.
- Le Directeur Technique National, Philippe GOUARD.
- La Manager des « Bleuets », Solenne BRAIN.

Ce comité pourra faire appel à des experts si nécessaire.

Modalités

a- Règlement

1. Les prétendants à la sélection doivent être de nationalité française, licenciés FFVoile 2012 et nés en 1994 et plus.
2. Le nombre minimum et maximum de places attribuées est le suivant :
 - Nombre de places pour les équipages Filles : de 0 à 1 place
 - Nombre de places pour les équipages Garçons ou Mixtes : de 2 à 3 places
3. Sélection sur épreuve et sélection directe par le Comité de Sélection :
 - a. Sélection sur épreuve :
 - Nombre d'équipages Filles : aucun équipage Fille
 - Nombre d'équipages Garçons ou Mixtes : 2 équipages Garçons ou Mixtes : premier et deuxième équipage du classement général de l'épreuve de sélection.
 - b. Le Comité de Sélection sélectionne directement dans le cadre du Dispositif National Permanent de la Détection :
 - Nombre d'équipages Filles : de 0 à 1
 - Nombre d'équipages Garçons ou Mixtes : de 0 à 1



b- Epreuve de sélection

29er :

Europa Cup 29er

Lieu : YC Cavalaire

Date : Du 06 au 09 avril 2012

c- Composition de l'Equipe de France jeune 29er 2012

Le Comité de Sélection validera la composition de l'Equipe de France jeune 29er pour le « Championnat du Monde 29er Open 2012 ». La liste des sélectionnés sera publiée par publication électronique sur le site de la FFVoile.

En cas de désistement, le comité de sélection désignera le remplaçant.

En cas d'infraction à la réglementation de la FFVoile et/ou manquement à l'éthique sportive, le Comité de sélection pourra invalider la sélection et désigner un nouveau sélectionné.

Chaque coureur sélectionné devra être à jour de son suivi médical longitudinal.

Chaque coureur sélectionné autorise la FFVoile à utiliser gracieusement son image et son nom sur tout support à des fins promotionnelles et/ ou publicitaires.

4. LOGISTIQUE

Pour le « Championnat du Monde Open 29er 2012 » la FFVoile participera financièrement au déplacement et à l'hébergement des coureurs sélectionnés.

La FFVoile prend à sa charge les frais de l'encadrement.

La FFVoile fournira à chaque coureur et entraîneur une tenue Equipe de France jeune.

Chaque coureur mineur sélectionné devra fournir à la FFVoile une autorisation parentale (selon un modèle fourni par la FFVoile) et une autorisation de sortie du territoire national si celle-ci est exigée par la réglementation en vigueur.